

N°1 – 27 OCTOBRE 2022



DÉBAT
PUBLIC

CAHIER D'ACTEUR

NOUVEAUX RÉACTEURS 27.10.2022
NUCLÉAIRES ET PROJET PENLY 27.02.2023



Le Conseil Economique Social et Environnemental Régional de Normandie est une assemblée consultative représentant la société civile organisée auprès du Conseil Régional. Il donne par ses avis aux acteurs et décideurs régionaux les éléments nécessaires pour éclairer leurs choix.

CESER Normandie

5 Rue Robert Schuman,
76174 Rouen
Tel : 02 35 52 56 30
Site Internet :
<https://ceser.normandie.fr/>

Le point de vue Du CESER sur le projet « Nouveaux réacteurs et projet Penly »

EN BREF.

En 2022, la question énergétique est au cœur de l'actualité : guerre en Ukraine, rupture des chaînes d'approvisionnements suite aux crises sanitaires et économiques, maintenance des sites nucléaires retardée par la crise Covid... La création de nouveaux sites nucléaires, ou l'agrandissement des sites existants implique de se pencher sur un très grand nombre de sujets : formation, emploi, urbanisme, environnement, foncier, vie sociale... Le CESER souhaite, à travers ce cahier d'acteur, non pas poser la question de la pertinence ou non d'installer deux nouveaux réacteurs, mais identifier une liste de sujets à garder à l'esprit pendant le déroulement des débats publics et des échanges. Tous ces éléments doivent être pris ensemble pour permettre une appropriation par les acteurs des différents sujets, et produire une réflexion coconstruite.



Environnement et sécurité

L'évaluation de l'**empreinte carbone** est aujourd'hui un enjeu majeur des politiques et doit s'entendre du début de la construction des réacteurs à l'exploitation du site. La question se pose de manière singulière s'agissant de l'énergie nucléaire, compte tenu de ses faibles émissions de gaz à effet de serre lors de la phase d'exploitation.

La question de la **gestion des déchets** se pose également. Il ne s'agit pas ici seulement de la question du traitement des déchets nucléaires, qui est en grande partie un sujet national, mais de la gestion au niveau local : transport, sécurisation, logistique, traitement en Normandie, etc. Ce sujet doit être traité à la fois au cours du chantier et durant la phase d'exploitation, mais également au regard des conséquences sur le long terme. Ces éléments doivent être intégrés au regard des infrastructures présentes sur le territoire et sur les potentiels besoins futurs.

L'**eau** et la nature sont deux sujets d'importance à prendre en compte : au regard de la consommation actuelle du site de Penly, il convient de rester vigilant quant aux rejets d'eau de la centrale. Si le circuit de refroidissement utilise l'eau de mer, les circuits primaires et secondaires des installations nucléaires sont alimentés par l'Yères, fleuve côtier. Les rejets supplémentaires, consécutifs aux deux nouvelles unités, qu'ils soient de nature radioactive ou chimique, auront inévitablement des répercussions délétères sur la faune et la flore locale, qui doivent faire l'objet d'études pour en connaître toutes les conséquences et également de mesures correctives.

Enfin, le sujet crucial de l'énergie nucléaire est la **gestion des risques**. Le risque est le croisement de l'occurrence d'un dommage par la gravité de celui-ci : comme d'autres sources d'énergie, et plus encore, le nucléaire implique la capacité à anticiper tout incidents. Ici l'occurrence est faible, mais le dommage éventuel, gigantesque. Le risque s'est accru significativement avec la menace terroriste et la guerre en Ukraine. Pour une exploitation sereine du site, il paraît essentiel que les formations des personnels soient calibrées de telle façon qu'elles permettent de gérer une crise si un accident venait à survenir. Comme le CESER a pu le formuler dans un avis relatif à l'information des populations en cas d'accident industriel, cette formation ne doit pas concerner que les travailleurs, mais doit s'entendre au sens large : élus, citoyens, prestataires, etc¹.

¹ *Face aux risques technologiques en Normandie : améliorer l'information des populations en cas d'accident – Octobre 2020*

La gestion des risques implique un impératif de transparence et d'informations des populations : informations et exercices réguliers, plans de prévention associant l'ensemble des parties prenantes, présentation d'un panorama des risques... A ce titre, les Commissions Locales d'Information doivent être pleinement associées à l'élaboration et la mise en œuvre des dispositifs de gestion de risque.

L'ensemble des enjeux exposés ci-dessus sont à la fois présents durant la construction du chantier, durant l'exploitation de la centrale, et également dans les phases de déconstruction.

Emploi et formation

L'agrandissement d'un site nucléaire implique la **présence temporaire** d'un nombre important de travailleurs pour la durée du chantier (les estimations sont comprises entre 3.000 et 10.000 personnes). Liés contractuellement à la durée du chantier, ces salariés ont vocation à quitter le territoire une fois celui-ci terminé. Cela soulève des interrogations : Au niveau local, quelles formations mettre en place en amont ? Comment anticiper les besoins en compétences ? Comment assurer un avenir professionnel aux travailleurs temporaires une fois le chantier terminé ?

Les sujets d'emploi et formation (qu'elle soit initiale ou continue) sont ici primordiaux, et appelle à une notion centrale : l'**anticipation**. Le secteur du nucléaire est une opportunité territoriale en termes de rémunération. Il convient toutefois de rester vigilant à ce que cette opportunité ne se traduise par un appauvrissement des compétences des entreprises locales du fait de leur migration vers Penly.

L'ampleur d'un tel projet entraîne également la mise en œuvre de procédures de marchés publics européens, ayant pour conséquence la venue sur le territoire de travailleurs venus de toute l'Europe. Dès lors, comment s'assurer des niveaux de formations notamment en termes de sécurité, et le cas échéant, comment former ces salariés ?

Enfin, au regard de la pénurie actuelle de main d'œuvre, le CESER appelle à l'anticipation de la part de l'ensemble des parties prenantes pour mettre en place des parcours de formation suffisants et attractifs permettant le bon déroulement des opérations.

Urbanisme et aménagement du territoire.

Le site de Penly présente l'avantage d'avoir déjà deux réacteurs, ce qui limite en partie les problématiques **d'étalement urbain et l'artificialisation des sols**. Ce sujet doit tout de même rester un point de vigilance majeur : comment mettre en adéquation le lancement de grands chantiers et le Zéro Artificialisation Nette? De la même façon, comment limiter l'impact du chantier sur la biodiversité ?

La ZAN pose également le point du foncier : comment loger l'ensemble des salariés, temporaires ou non ? En effet, la question entre foncier individuel et collectif se pose, ainsi que la question du foncier commercial.

Au-delà de l'artificialisation, la construction d'un tel site pose également l'interrogation autour de **l'aménagement du territoire en zone dense proche du littoral** : pour des raisons de sécurité et de changement climatique, les productions d'énergie en nucléaire se localisent de plus en plus en bord de mer, ce qui limite l'aménagement du territoire et oblige les acteurs locaux à anticiper les aménagements à réaliser.

Tous ces éléments amènent à se poser la question des flux : flux humains via les déplacements de populations sur le site de Penly et ses environs, flux énergétiques (installation de nouvelles lignes électriques nécessitant de nouvelles servitudes...), infrastructures de transports, flux de données (ce qui suppose entre autres des réseaux dimensionnés pour accueillir l'augmentation de population), etc.

Développement économique.

La question du développement est, encore une fois, centrale. La construction de deux réacteurs nucléaires engendre des retombées économiques importantes, **directes** et indirectes, pour le territoire. Les retombées économiques directes concernent principalement la construction (des réacteurs mais également de l'habitat, des commerces, etc.). Au besoin de main d'œuvre s'ajoute un besoin important en matières premières, ce qui nécessite une sécurisation des chaînes d'approvisionnements (matériaux de construction, énergies...). Les marchés relatifs à la construction auront des retombées très

importantes, en termes d'achat, de transport, d'évacuation...

La nature d'un tel chantier implique de s'intéresser à la question de la sous-traitance locale. A ce titre, le CESER a pu formuler des préconisations en matière de commande publique visant à favoriser le développement local²: allotissement précisément défini, maîtrise de la sous-traitance, intégration de clauses sociales et environnementales... Si la gestion des achats fera intervenir des clauses de mises en concurrence au niveau européen, le recours à des sous-traitants locaux doit être une préoccupation constante des gestionnaires du sujet. S'ajoutent aux retombées directes les indirectes : l'installation de nouvelles populations, temporaires ou non, demande également à mettre en place une offre commerciale répondant aux besoins des populations, en termes de consommation, alimentaire, d'habillement, de services, de loisirs, etc.

Vie sociale et populations locales.

La présence d'un site industriel a pour conséquence naturelle l'émergence de **lieux de vie** aux alentours. Le débat public doit également porter sur la question décisive des **services publics** qui seront indispensables. Tout d'abord, le territoire doit pouvoir proposer une offre en termes de **scolarité**. En effet, si la grande majorité des salariés temporaires viennent seuls sur le site, une partie vient accompagné de sa famille. Ainsi, dès la période de construction, le nombre potentiel d'enfants sur le territoire augmentera, et appellera donc la mise en place d'une offre de scolarité adéquate. Passé la période de construction, l'augmentation de la main d'œuvre nécessaire sur site signifiera également une hausse du nombre d'enfants scolarisés.

² Les grands acheteurs en Normandie, octobre 2020

Cette réflexion vaut également s'agissant de **l'offre sportive et culturelle** : il convient de veiller à ce que les clubs sportifs, cinémas, théâtres... puissent supporter l'accueil d'un nombre non négligeable de nouveaux arrivants.

Le territoire de Penly doit également anticiper la mise en place d'une offre en termes de **sécurité** sur le territoire : pompiers, police... Il conviendra de rester attentif au dimensionnement des dispositifs mis en place, celui-ci pouvant être amené à être modifié au cours du chantier en fonction du nombre de personnes sur site.

Il est indispensable que l'offre en termes de **santé** anticipe l'arrivée de nouvelles populations. A ce propos, le CESER a publié un rapport sur l'accès aux soins en Normandie ³ dans lequel il formule des préconisations afin d'éviter les ruptures territoriales et les ruptures de soin.

La construction de deux réacteurs supplémentaires impose enfin de se pencher sur l'acceptabilité sociale par la population : acceptabilité du nucléaire d'une part, mais également accueil et intégration des nouveaux arrivants...

³ Accès à la santé et aux soins pour tous en Normandie : il est urgent d'agir – Décembre 2020

Conclusion

Si le CESER ne s'interroge pas ici sur l'opportunité ou non de l'installation de deux nouveaux réacteurs sur le site de Penly, il considère que le débat public doit avoir une vocation transversale, portant sur l'ensemble des conséquences économiques, sociales et environnementales. Le CESER considère également que la période du débat citoyen ne doit ni se borner à la période d'ouverture du débat public ni à la zone géographique légalement définie. Cette dernière doit en effet s'entendre de façon large, englobant également les communes voisines. Le débat public doit devenir une modalité permanente du territoire. Enfin, il apparaît essentiel de tirer des leçons de l'expérience de Flamanville afin de permettre une meilleure gestion du chantier, facteur d'acceptabilité du projet lui-même.

